



CLUB VOSGIEN

Vallée de Saint-Amarin



Assemblée Générale 2026

Chers membres du CVSA,

Nous avons le plaisir de vous convier à notre assemblée générale ordinaire.

Cette rencontre sera l'occasion de nous retrouver de manière conviviale pour faire le bilan de l'année écoulée et entrevoir les projets de l'association pour l'année 2026.

Nous vous donnons rendez-vous :

Vendredi 10 avril à 19h à la salle polyvalente

Rue principale

68470 MITZACH

Ordre du jour :

- Accueil par le Président.
- Approbation du procès-verbal de l'A.G. Ordinaire du 14/03/2025 à Ranspach.
- Rapport moral du Président.
- Rapport du Trésorier.
- Rapport des Réviseurs aux comptes.
- Nomination des Réviseurs aux comptes pour l'A.G. de 2027.
- Rapport et C.R. des travaux réalisés en 2025 par l'Inspecteur des Sentiers et son équipe.
- Compte-rendu des activités en 2025 (sorties, séjours).
- Rapport du Délégué à la Protection de la Nature pour 2025.
- Elections : renouvellement du tiers sortant.
- Interventions des participants.

Si vous ne pouvez pas assister à l'AG, vous pouvez donner un pouvoir de vote à un membre du CVSA à jour de sa cotisation (formulaire ci-dessous).

Le compte-rendu de 2025 peut être demandé par mail à l'adresse suivante :

clubvosgien.stamarin@orange.fr

Dans l'attente de nous retrouver, je vous adresse, au nom du conseil d'administration, mes meilleures salutations.

Jean-Marie ALBRECHT
Président CVSA

POUVOIR

Je soussigné(e).....
demeurant à

.....
donne par la présente pouvoir à M
pour voter en mon nom à l'Assemblée Générale Ordinaire du Club Vosgien Vallée de Saint-
Amarin
le vendredi 10 avril 2026 à Mitzach

Le

Bon pour pouvoir :

Signature :

Il n'est admis qu'un pouvoir par membre.

Ce pouvoir est à remettre à l'entrée de l'assemblée générale

ou à envoyer au siège du CVSA – 5 rue du Parc – 68470 HUSSEREN-WESSERLING

ou mail : clubvosgien.stamarin@orange.fr